

NOTE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA REGIE DES EAUX

Le compte administratif de l'année écoulée doit être présenté en Conseil Municipal à l'appui du compte de gestion 2018 établi par le comptable public.
La compétence « EAU » étant transférée à la Communauté d'Agglomération Sud Saint Baume au 01 janvier 2019, les résultats feront l'objet d'une reprise dans le budget Principal de la Commune.

Le compte administratif 2018 identique au compte de gestion, se résume ainsi.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

DEP/REC	SECTION EXPLOITATION	SECTION INVESTISSEMENT	CUMUL
DEPENSES	1 352 300.21	503 424.54	1 855 724.75
RECETTES	1 485 340.46	565 311.79	2 050 652.25
RESULTATS	133 040.25	61 887.25	194 927.50

Le résultat par section est le suivant :

RESULTATS HORS RESTES A REALISER				
SECTION	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement	Solde exécution exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	68 414.91		-6 527.66	61 887.25
Exploitation	122 432.97	-28 800.24	39 407.52	133 040.25
TOTAL	190 847.88	-28 800.24	32 879.86	194 927.50

L'exercice 2018 se conclut financièrement par un excédent de clôture cumulé de **194 927.50 €**, hors restes à réaliser, ceux-ci étant transférés à la CASSB.

I – Section d'exploitation :

A – Dépenses totales d'exploitation : 1 352 300 €

Elles diminuent de 1.95 % par rapport à 2017.

DEPENSES D' EXPLOITATION								
CH	LIBELLE	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	CA 2018	ECART CA 2018/CA 2017 (en€)	ECART CA 2018/CA 2017 (en%)
011	Charges à caractère général	768 186	799 851	785 163	835 650	727 250	-57 913	-7.38
012	Charges de personnel	290 255	306 530	290 007	321 000	315 673	25 666	8.85
014	Atténuation de produits	177 154	189 845	178 000	182 700	170 900	-7 100	-3.99
65	Autres charges de gestion	6 859	4 255	3 473	5 000	3 448	-25	-0.72
66	Charges financières	6 121	6 135	9 222	12 631	11 878	2 656	28.80
67	Charges exceptionnelles	2 861	6 258	358	5 000	73	-285	-79.70
68	Dotations aux provisions	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	0	0.00
023	Autofinancement				110 000		0	
022	DEPENSES IMPREVUS				2 720		0	
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOIT		1 261 435	1 317 873	1 271 223	1 479 701	1 234 221	-37 001	-2.91
042	Dotations aux amortissements	104 339	98 185	107 929	118 082	118 079	10 150	9.40
TOTAL DEPENSES GENERALES D'EXPLOITATION		1 365 774	1 416 058	1 379 152	1 597 783	1 352 300	-26 852	-1.95

Les dépenses totales d'exploitation sont globalement en baisse de -1.95 %, justifiées essentiellement par la diminution de nos besoins en eau de -8.39 % par rapport à 2017. Elles comprennent toutes les charges gérées par nos services.

Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent près de 59% des dépenses réelles d'exploitation, la plus importante étant l'achat de l'eau à la Société du Canal de Provence.

En 2018 nous avons acheté 681 779 m³, (744 218 m³ en 2017) soit - **62 439** m³. Le cout total de cette dépense s'élève à 630 578.54 €, déterminant un prix du m³ à **0.92** € alors qu'il était de 0.88 € en 2017.

La SCP calcule les barèmes définitifs annuels en application d'une formule reprenant les valeurs de référence d'indices précis. Selon ce mode de calcul, nous constatons cette année une évolution des tarifs unitaires des redevances de consommation de **+1.80** % et des redevances de débit **+3.05** %, alors que nos besoins en eau sont en baisse.

POSTES	PRESTATIONS FACTUREES	DEBIT SOUSCRIT	2017	2018	Ecart en %
LA VISTE	redevance débit en €	16l/s	104 656.80	109 686.08	4.81
	redevance consommation en €		113 533.39	98 120.43	-13.58
	redevance débit secours en €	2l/s	3 636.36	3 694.02	1.59
LA VENTURONNE	redevance débit en €	32l/s	209 774.72	216 173.44	3.05
	redevance consommation en €		191 791.54	177 337.87	-7.54

A ces frais s'ajoute la redevance « prélèvement sur la ressource en eau » collectée pour l'Agence de l'eau et s'élevant à 0.03 calculé sur 125 % du nombre de m³ acheté. Ainsi le montant versé pour cette redevance est basé sur un volume de 681 779 m³ et se calcule ainsi :

$$681\,779 \times 125\% = 852\,222.50 \times 0.03 = \mathbf{25\,566.67 \text{ €}}$$

La facturation de l'achat de l'eau représente 51.10 % des dépenses réelles d'exploitation. Les autres charges à caractère général regroupent tous les achats de fournitures et compteurs nécessaires aux raccordements au réseau d'eau potable, les frais de gestion du service, les frais d'entretien des réseaux et bassins, les assurances, les analyses obligatoires.

Le second poste de dépense est celui des charges du personnel (chapitre 012). En 2018, la masse brute représente un montant de 315 673 € soit 25.58 % des dépenses réelles d'exploitation. Le service fonctionne avec huit agents titulaires et un contrat aidé.

Le troisième poste de dépense est le chapitre 014 « atténuation de produits », il s'élève à 170 900 € et représente 13.85 % des dépenses réelles d'exploitation. Cette somme, intégralement reversée à l'Agence de l'Eau, correspond à la redevance pollution perçue sur les factures de consommation des abonnés. Le tarif est de 0.29 € le mètre cube.

Le chapitre 65 comprend essentiellement les admissions en non-valeur. En 2018 nous avons annulé 3 445 € de titres de recettes.

Enfin les charges financières, calculées sur les emprunts, évoluent de 2 656 €, considérant la réalisation annuelle de gros travaux d'adduction d'eau, permettant de réduire considérablement la casse et les fuites. Ces charges représentent 0.96 % des dépenses réelles d'exploitation.

Les opérations d'ordre, enregistrent les dotations aux amortissements pour 114 827 € soit 8.49 % des dépenses totales. Cette dépense contribue au financement des opérations d'équipements.

B – Recettes d'exploitation :

RECETTES D' EXPLOITATION								
CHAP.	LIBELLE	CA 2015	CA 2016	CA 2017	BP 2018	CA 2018	ECART CA 2018/CA 2017(en€)	ECART CA 2018/CA 2017 (en %)
70	Ventes, produits fabriqués	1 292 471	1 321 289	1 322 796	1 402 700	1 290 927	-31 869	-2.41
013	Atténuation de charges	13 223	27 482	15 516	5 000	10 002	-5 514	-35.54
74	Subventions d'exploitation						0	
75	Autres produits de gestion	1 346	1 374	1 370	1 400	1 382	12	0.88
77	Produits exceptionnels	2 901	3 484	655	3 000	2 351	1 696	259.03
78	Reprise sur provisions		5 000	5 000	5 000		-5 000	-100.00
TOTAL RECETTES REELLES		1 309 941	1 358 629	1 345 337	1 417 100	1 304 662	-40 674	-3.02
042	Quote part amortissement	81 985	81 985	83 218	87 050	87 045	3 827	4.60
002	Reprise des résultats antérieurs	119 401	77 609	73 030	93 633	93 633	20 603	28.21
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		1 511 327	1 518 223	1 501 585	1 597 783	1 485 340	-16 244	-1.08

1 – Les recettes réelles d'exploitation :

La principale ressource de ce service est constituée de la vente de l'eau et des prestations facturées, elle représente 1 120 060 €, soit près de 86 % des recettes réelles.

Il est constaté une baisse de 2.41 % de ce poste de recettes (chapitre 70). Cette baisse s'explique par une diminution de la consommation des administrés de 25 149 m³. Le nombre de mètres cube d'eau facturé en 2018 est de 589 195 (soit - 4.10 %). La vente de l'eau s'élève à 879 785 €.

Les autres recettes de ce chapitre sont constituées par :

- Les abonnements, travaux et prestations : 240 275 €
- La redevance pollution domestique pour 170 866 € est reversée en totalité à l'agence de l'eau.

2 – Les autres recettes d'exploitation :

Elles comprennent la quote-part des subventions d'équipement pour un montant de 87 045 € et la reprise du résultat 2017.

II - Section d'Investissement :

A- Dépenses :

Les travaux sur réseaux entrepris en 2017 ont été achevés, notamment la tranche optionnelle pour les Chemins de Rouve et du Val d'Aren d'un montant de 272 159 €.

L'opération de travaux inscrite en 2018 pour les réseaux des rues G. Peri/Portalis et Chanoine Bœuf, le nouveau tronçon du Chemin du Rouve, le Rond-Point Lattre de Tassigny et le Chemin St François a été réalisée à hauteur de 68 393 €, la CASSB assurera la fin de ce marché.

Sont également réalisés les équipements en matériel (pilonneuse, blindage, aspirateur, machine à souder) et la mise aux normes des bassins.

Ces dépenses d'équipement sont de 382 369 € et représentent près de 92 % des dépenses réelles d'investissement.

Les dépenses financières (remboursement de la dette) s'élèvent à 34 010 €

Les dépenses d'ordre d'un montant de 87 045 € concernent l'amortissement des subventions d'équipement.

B- Recettes :

Les dépenses ont été financées par :

- les dotations aux amortissements pour 114 827 €
-
- la subvention « DETR » pour 100 018 €.
- Et un emprunt de 250 000 €.

Par délibération du 20 Décembre 2018 N° 2018.12.20.01, la dissolution du budget de la REGIE DES EAUX a été prononcée au 31/12/2018, les restes à réaliser d'Investissement « dépenses et recettes » sont transférés à la CASSB au 01 JANVIER 2019.